



Agenda 21 scolaire

publié le 05/10/2009 - mis à jour le 19/01/2021

secteur Développement Durable

Descriptif :

Quelques guides pratiques de l'Agenda 21 scolaire

Parmi les démarches de Développement Durable dans un établissement, la démarche **Agenda 21** est une des plus utilisées.

- Le ministère de l'écologie a donné une [définition](#) d'un agenda 21 ainsi qu'un dossier complet sur [les agendas 21 locaux](#).
- Le [comité 21](#) a également édité un [guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire](#) (16 euros) que vous pouvez télécharger.

vous pouvez télécharger ci-dessous le kit de présentation de l'agenda 21 local au format .ppt et la fiche généralités agenda 21 au format .pdf.

► Pour tout renseignement, contactez la mission EDD : edd@ac-poitiers.fr

Documents joints

 [Fiche "généralités agenda 21"](#) (PDF de 35.8 ko)

 [Kit de présentation de l'agenda 21 local](#) (PowerPoint de 1.3 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.